



**DECISION PORTANT SIGNATURE DU CONTRAT DE NETTOYAGE AVEC LA
SARL LUKA SERVICES PROPRETE**

ST N° 2022-74

Le Maire de MOISSAC,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant la nécessité de souscrire un contrat de nettoyage pour les écoles : Saint-Benoît, Montebello, Chabrié, la Mégère, groupe scolaire du Sarlac, Mathaly et Camille-Delthil, avec la SARL LUKA SERVICES PROPRETE,

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET

De souscrire un contrat de nettoyage pour les écoles :

- **Saint-Benoît** : Vitrierie maternelle (intérieur-extérieur) – bâtiment entre primaire et maternelle côté cour (intérieur-extérieur) – vitrierie intérieure-extérieure côté RN 813- vitrierie intérieure-extérieure côté primaire.
- **Montebello** : Vitrierie haute primaire-extérieure* - vitrierie haute côté rue extérieure* - vitrierie maternelle côté cour extérieure – vitrierie des préaux (intérieur-extérieur) – vitrierie côté Gaz (extérieur) – vitrierie agrandissement passerelle.
- **Chabrié** : Nettoyage de l'ensemble des impostes et hall d'entrée parties hautes (intérieur-extérieur).
- **La Mégère** : Nettoyage de l'ensemble de la verrière (intérieur-extérieur) et cloisons vitrées du couloir – vitrierie du bâtiment sur cour (extérieur) – vitrierie du patio (extérieur-intérieur) – vitrierie impostes sur cour (extérieur-intérieur) – vitrierie nouvelle cantine (extérieur-intérieur).
- **Groupe scolaire du Sarlac** (hors bâtiment dans cour primaire) : Vitrierie maternelle (extérieure) – vitrierie primaire (extérieure).
- **Mathaly** : Vitrierie haute maternelle (intérieur-extérieur) – vitrierie primaire du 1^{er} étage et impostes du RDC (intérieur-extérieur) – vitrierie cour, préau, wc sur cour (intérieur-

extérieur) – vitrerie réfectoire (intérieur-extérieur) – vitrerie haute extérieure des nouvelles classes (intérieur-extérieur).

- **Camille-Delthil** : Vitrerie haute (intérieur-extérieur).

Avec la SARL LUKA SERVICES, dont le siège social est 3 bis, bld Léon-Cladel – 82200 MOISSAC.

ARTICLE 2 – TARIFICATION

Par intervention :

- **Saint-Benoît** : 519,40 € HT
- **Montebello** : 710,39 € HT
- **Chabrié** : 467,46 € HT
- **La Mégère** : 602,51 € HT
- **Groupe scolaire du Sarlac** : 560,96 € HT
- **Mathaly** : 638,87 € HT
- **Camille-Delthil** : 197,37 € HT

ARTICLE 3 – DUREE

Le contrat est conclu pour une unique intervention.

ARTICLE 4 – FORMALITE

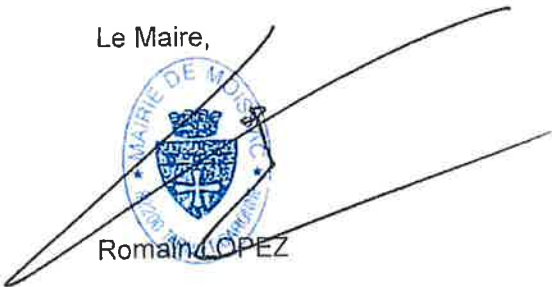
La présente décision sera inscrite au registre des décisions, un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

ARTICLE 5 – APPLICATION

Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Receveur Municipal, sont chargés de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 11 juillet 2022

Le Maire,



Romain LOPEZ